



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu, tenue le 22 juin à 18 h 30 à huis clos et par vidéoconférence en vertu de l'arrêté ministériel.

Sont présentes mesdames les conseillères
Nathalie Guilbert
Lisette L'Espérance

Sont présents messieurs les conseillers :
Jean-Luc Dulude
Richard Joannette
Richard Fournier
Jean-Yves Barbeau

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Lise Poissant.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de dépense - Piste « pumptrack »
4. Entente avec la Paroisse La Nativité de la Sainte-Vierge
5. Modification des travaux – Rues Paul, Émile et Brossard
6. Modification à la résolution 102-04-2018
7. Période de questions
8. Levée de la séance

173-06-2020

1_OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance
APPUYÉ PAR : Monsieur Richard Joannette

ET RÉSOLU QUE l'ouverture de l'assemblée extraordinaire du 22 juin 2020 soit adoptée à 18 h 46.

Adoptée à l'unanimité

174-06-2020

2_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude
APPUYÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 22 juin 2020 soit adopté avec l'ajout des points suivants :

7. Engagement étudiants - Travaux publics
8. Engagement étudiant - Moniteur au camp de jour

Adoptée à l'unanimité

175-06-2020

3_ AUTORISATION DE DÉPENSE – PISTE « PUMPTRACK »

CONSIDÉRANT le manque d'infrastructures pour répondre aux besoins de la clientèle jeunesse;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite acheter une piste « pumptrack » qui répond à la demande des jeunes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut encourager les saines habitudes de vie et stimuler ses jeunes par l'activité physique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Guilbert
APPUYÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance

ET RÉSOLU QUE les membres du Conseil municipal autorisent la direction générale à disposer d'un budget de 60 000 \$, plus les taxes si applicables, pour l'achat, l'installation et tous autres frais afférents à l'achat d'une piste « pumptrack »;

ET QUE les deniers publics soient pris à même le fonds de parcs et le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

176-06-2020

4_ ENTENTE AVEC LA PAROISSE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE

CONSIDÉRANT le projet d'installation d'une piste « pumptrack »;

CONSIDÉRANT que la Paroisse La Nativité de la Sainte-Vierge accepte à titre de projet pilote l'utilisation d'une partie du lot 5 515 710, et ce gracieusement durant la période estivale 2020;

CONSIDÉRANT qu'en contrepartie la Municipalité soit responsable de l'entretien de la partie utilisée du terrain;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit intervenir entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Joannette
APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Guilbert

ET RÉSOLU QUE madame Lise Poissant, mairesse et monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente pour le prêt d'une partie du lot 5 515 710;

QU'un budget maximum de 5 000 \$ soit alloué pour l'aménagement de la partie du terrain visé par cette entente;

ET QUE les deniers publics soient pris à même le fonds de parcs et le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

177-06-2020

5_ MODIFICATION DES TRAVAUX – RUES PAUL, ÉMILE ET BROSSARD

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à « Les Entreprises Michaudville inc. » pour des travaux de réfection sur les rues Paul, Émile et Brossard;

CONSIDÉRANT le contrat initial à 511 299 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que les travaux étaient prévus à l'automne 2019;

CONSIDÉRANT qu'avant le début des travaux, des conditions climatiques de neige accumulée au sol et anormalement froides ont nécessité une revue de séquences et de planification des travaux;

CONSIDÉRANT le paiement du décompte n° 1 au montant de 213 796,63 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT une balance de paiement à effectuer au montant de 297 502,37 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que certains travaux ont dû être reportés en 2020 et que certains ont été annulés;

CONSIDÉRANT l'offre révisée de « Les Entreprises Michaudville inc. » au montant révisé de 237 423,70 \$, incluant les taxes pour les travaux reportés en 2020;

CONSIDÉRANT que le coût révisé ne dépasse pas le coût initial du contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Tetra Tech;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude
APPUYÉ PAR : Monsieur Richard Joannette

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise un montant révisé de 237 423,70 \$, incluant les taxes à « Les Entreprises Michaudville inc. » afin de terminer les travaux de réfection sur les rues Paul, Émile et Brossard;

ET QUE les deniers publics soient pris à même la TECQ 2019-2024.

Adoptée à l'unanimité

178-06-2020

6_ MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 102-04-2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer l'entente relative aux travaux municipaux pour le prolongement des services municipaux sur le lot 2 426 707 situé sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT que la résolution 102-04-2018 autorise madame Louise Hébert, anciennement directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la résolution;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude

ET RÉSOLU QUE madame Lise Poissant, mairesse et monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, et en cas d'absence son remplaçant, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative aux travaux municipaux à intervenir avec le promoteur 9165-3873 Québec inc.

Adoptée à l'unanimité

179-06-2020

7_ ENGAGEMENT ÉTUDIANT - TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé d'engager deux étudiants afin d'aider les travaux publics durant la période estivale;

CONSIDÉRANT que nous avons obtenu une subvention d'emploi et développement social Canada pour l'engagement de deux étudiants pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT que plusieurs projets d'aménagement sont en cours actuellement;

CONSIDÉRANT que les critères d'admissibilité ont été respectés et que les candidats ont été rencontrés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la direction général à faire l'engagement de Olivier Robert et Benjamin L'Écuyer, et ce à compter du 22 juin 2020 pour une période de 8 semaines, à raison de 35 heures par semaine;

QU'ILS soient sous la supervision de monsieur André Faille, contremaître aux travaux publics;

QUE monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail des étudiants;

ET QUE les deniers requis au paiement du salaire soient puisés à même les postes budgétaires concernés.

Adoptée à l'unanimité

180-06-2020

8_ ENGAGEMENT ÉTUDIANT – MONITEUR DE CAMP DE JOUR BADABOUM

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé d'engager un étudiant comme moniteur au camp de jour Badaboum pour soutenir le camp Youhou auprès des enfants avec des besoins particuliers;

CONSIDÉRANT que la subvention reçue provenant d'emploi et développement social Canada pour l'engagement étudiant pour le camp de jour Badaboum pour une période de 8 semaines à 35 heures par semaine;

CONSIDÉRANT que les critères d'admissibilité ont été respectés et que les candidats ont été rencontrés ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Guilbert
APPUYÉ PAR : Monsieur Richard Joannette

ET RÉSOLU que le conseil municipal autorise l'engagement de Magalie Lupien pour l'été 2020, et ce à compter du 22 juin 2020 pour une période de 8 semaines, à raison de 35 heures par semaine;

QUE monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail de cette étudiante;

ET QUE les deniers requis au paiement du salaire soient puisés à même le poste budgétaire concerné.

Adoptée à l'unanimité

9_PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

181-06-2020

10_LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Luc Dulude
APPUYÉ PAR : Madame Lisette L'Espérance

ET RÉSOLU de lever la séance extraordinaire du Conseil municipal du 22 juin 2020 à 19 h 08.

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Mathieu, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses soumises lors de la présente séance.

(s) Lise Poissant
Lise Poissant
Mairesse

(s) Manuel Bouthillette
Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-
trésorier